

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, tenue le mercredi
21 décembre 2022 à 19 h 35 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc,
Saint-Valère Québec

Sont présents:	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Carole Pigeon

Nombre de personnes présentes : 0

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marcel Normand, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 35.

321-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits;

En conséquence,
Il est proposé par madame Nadia Hébert
Appuyé par madame Claudia Quirion

QUE l'ordre du jour est adopté tel que lu.

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3- ADMINISTRATION
 - 3.1 ADOPTION DU BUDGET 2023
 - 3.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
- 4- CLÔTURE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

3-ADMINISTRATION

322-2022

3.1 ADOPTION DU BUDGET

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a siégé en huis clos afin de planifier le budget de l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les postes budgétaires ont été travaillés en collaboration avec la direction générale et les membres du Conseil. Ceux-ci s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par monsieur Jacques Pepin

Appuyé par madame Joséane Turgeon

Et résolu

QUE le budget 2023, tel que présenté par monsieur le maire Marcel Normand devant Conseil et devant citoyens, est adopté.

Article 954 et suite, du Code municipal du Québec

REVENUS	BUDGET 2023	% BUDGET 2023
Taxes:		
Revenus basés sur la taxe foncière	972 228 \$	39,3906%
Sécurité publique	335 063 \$	13,5753%
Voirie	255 850 \$	10,3660%
Règlement d'emprunt #390-2022	99 118 \$	4,0158%
sous-total	1 662 259 \$	67,3478%

Revenus spécifiques:

Enlèvement des ordures et récupération	143 600 \$	5,8181%
Réseaux affaires sociaux	6 600 \$	0,2674%
Diversifications revenus et terre publique	832 \$	0,0337%
Location salle et terrain balle	2 200 \$	0,0891%
Revenus de TPS et TVQ	147 500 \$	5,9761%
Autres recettes ristourne	0 \$	0,0000%
Fosses septiques	58 205 \$	2,3582%
sous-total	358 937 \$	14,5426%

*ristourne de taxes travaux 11e rang entre autres

Subvention et transfert conditionnel:

Voirie	182 010 \$	7,3743%
Collecte sélective	35 000 \$	1,4181%
Enlèvement de la neige	90 704 \$	3,6749%
Compensation matière	15 344 \$	0,6217%
Dotation spéciale (député)	20 000 \$	0,8103%
Imposition des droits	750 \$	0,1678%
Transfert résiduel et droit d'entrée	10 323 \$	0,4182%
Appropriation du surplus	0 \$	0,0000%
Carrière et sablière	800 \$	0,0324%
Journal (publicité)	1 250 \$	0,0506%
Contribution Loisirs & Culture	26 100 \$	1,0575%
Droit mutation	10 000 \$	0,4052%
Permis licence construction	500 \$	0,0203%
Constat d'infraction (SQ)	500 \$	0,0203%
Intérêt de banque	14 262 \$	0,5778%

Arrérages de taxe impayée	19 164 \$	0,7764%
Subvention bibliothèque	650 \$	0,0263%
Subvention création d'emploi (loisirs)	10 120 \$	0,4100%
Location tour	9 500 \$	0,3849%
sous-total	446 977 \$	18,2470%

TOTAL DES REVENUS	2 468 173 \$	100,1374%
--------------------------	---------------------	------------------

CHARGES	BUDGET 2023	% BUDGET 2023
---------	-------------	---------------

Administration générale

Législation	84 557 \$	3,4259%
Gestion financière et administrative	396 617 \$	16,0693%
Évaluation	49 040 \$	1,9869%
sous-total	530 214 \$	21,4820%

Sécurité publique

Police	135 049 \$	5,4716%
Incendie	190 465 \$	7,7168%
Brigadière	6 685 \$	0,2708%
Surveillance et entente SPAA	2 864 \$	0,1160%
sous-total	335 063 \$	13,5753%

Transport:

Voirie municipale	426 551 \$	17,2821%
Enlèvement de la neige	184 313 \$	7,4676%
Éclairage des rues	5 300 \$	0,2147%
Transport	12 684 \$	0,5139%
sous-total	628 848 \$	25,4783%

Hygiène du milieu

Enlèvement des ordures	247 352 \$	10,0217%
Égout frais de vidange	48 039 \$	1,9463%
sous-total	295 391 \$	10,0217%

Urbanisme, loisirs & culture:

Urbanisme	74 363 \$	3,0129%
Promotion développement et revitalisation	19 081 \$	0,7731%
Parc	39 145 \$	1,5860%
Salle municipale	10 500 \$	0,4254%
Bibliothèque	36 444 \$	1,4766%
Culture - quote part	5 814 \$	0,2356%
Loisirs	119 974 \$	4,8608%
remb. Fonds roulement	25 000 \$	1,0129%
sous-total	330 321 \$	13,3832%

Fonds dépenses en immobilisation:

Voirie 11e rang	99 118 \$	4,0158%
Affectation surplus accumulés	200 000 \$	8,1032%
Loisirs	49 218 \$	1,9941%
sous-total	348 336 \$	14,1131%

Total des dépenses	2 468 173 \$	100,0000%
--------------------	---------------------	------------------

Adopté à l'unanimité.

323-2022

3.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a siégé en huis clos afin de planifier les trois années à venir du programme triennal d'immobilisation ;

CONSIDÉRANT QUE tous les postes budgétaires ont été travaillés en collaboration avec la direction et que le Conseil s'en déclare satisfait ;

Il est proposé par madame Nadia Hébert
Appuyé par monsieur Guy Dupuis
Et résolu

QUE le budget 2023, comme présenté par monsieur le maire Marcel Normand devant Conseil et devant citoyens est adopté.

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

2023-2024-2025

Descriptions	Année		
	2023	2024	2025
Parc - Jeu d'eau		100 000,00 \$	
Sentier pédestre		20 000,00 \$	
Aménagement parc secteur Croteau (Subvention FRR)	75 000,00 \$		
Descente à la rivière secteur Croteau			10 000,00 \$
Réparation "restaurant" toiture	14 000,00 \$		
8e Rang (TECQ)			900 000,00 \$
Rang Landry et route Hebert (PIRRL)		60 000,00 \$	
Aménagement projet audio visuel (PNH4)	25 000,00 \$		

Skatepark			20 000,00 \$
Patinoire - surface		70 000,00 \$	
Dos d'âne asphalté secteur Croteau et Hebert		20 000,00 \$	
Lumière de rue Croteau, Hebert et Remi			100 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATION	114 000,00 \$	270 000,00 \$	1 030 000,00 \$

Adopté à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

324-2022

4-CLÔTURE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été lus;

Il est proposé par madame Claudia Quirion

QUE la séance est levée à 19 h 49

Adopté à l'unanimité

 Marcel Normand
 Maire

 Carole Pigeon,
 Directrice générale et
 greffière-trésorière